



Faute de l'huissier sur saisie attribution

Par **Jonhjonh22**, le 12/11/2020 à 15:45

Bonjour, ma question est sur un acte de saisie attribution d'un huissier qui était pas légal, je voulais connaître les modalités pour dénoncer ça pratique.

Cordialement.

Par **Zénas Nomikos**, le 12/11/2020 à 16:06

Bonjour,

je vous conseille d'écrire au juge de l'exécution ou JEX du tribunal judiciaire ou TJ.

Par **youris**, le 12/11/2020 à 16:19

bonjour,

comme vous n'indiquez pas en quoi l'acte de saisie établi par l'huissier n'était pas légal, il est impossible de répondre à votre question.

si vous contestez cette saisie attribution, devant le juge de l'exécution, vous devez indiquer en quoi cet acte est illégal.

salutations

Par **P.M.**, le 12/11/2020 à 16:40

Bonjour,

Pour contester une saisie-attribution, il convient dans le délai d'un mois d'assigner la partie

averse devant le Juge de l'Exécution par Huissier...